



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/490  
25 juillet 2002

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**405ème séance plénière**  
PC Journal No 405, point 3 de l'ordre du jour

**DECISION No 490**  
**LIEU, DATE ET THEME**  
**DE LA ONZIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE**

Le Conseil permanent,

Tenant compte du Résumé de la Présidence de la dixième Réunion du Forum économique,

- Décide que la onzième Réunion du Forum économique se tiendra à Prague du 20 au 23 mai 2003 et aura pour thème : «La traite des êtres humains et le trafic de drogues, d'armes légères et de petit calibre : impact économique national et international».

Les travaux du Forum devraient bénéficier des contributions apportées au cours des délibérations au sein de diverses organisations internationales, d'autres organes et de réunions - notamment de séminaires - de l'OSCE se rapportant à ce sujet.

En outre, conformément aux tâches qui lui incombent, le Forum économique examinera la mise en oeuvre des engagements dans le domaine de la dimension économique.

Les modalités d'organisation seront précisées et présentées au Conseil permanent pour adoption au moment voulu.

PC.DEC/490  
25 juillet 2002  
Pièce complémentaire

FRANÇAIS  
Original : RUSSE

**DECLARATION INTERPRETATIVE  
AU TITRE DU PARAGRAPHE 79 (CHAPITRE 6) DES  
RECOMMANDATIONS FINALES DES CONSULTATIONS DE  
HELSINKI**

Par la délégation de la Fédération de Russie :

« Au sujet de la décision adoptée aujourd'hui par le Conseil permanent de l'OSCE 'concernant le lieu, la date et le thème de la onzième Réunion du Forum économique' la Fédération de Russie souhaite faire la déclaration suivante :

Ne souhaitant pas briser le consensus, la Fédération de Russie a accepté le thème proposé par les Pays-Bas pour le Forum économique de 2003. Dans le même temps, nous continuons à insister sur le fait que le point de vue de la Russie concernant l'ordre du jour et les modalités du Forum, notamment sa transformation en un forum multithématique soit pris en considération. Nous comptons sur le fait que la présidence des Pays-Bas tiendra un séminaire l'année prochaine sur les effets de la globalisation sur les économies des pays de l'OSCE ainsi qu'une réunion spéciale du Conseil permanent sur des questions spécifiques relatives au développement des processus d'intégration dans la région euro-atlantique, avec la participation de représentants d'organisations internationales (la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation internationale du Travail, etc.), l'Union européenne, des institutions financières (le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ainsi que des associations d'intégration sous régionale (la Coopération économique de la mer Noire, le Conseil euro-arctique de la mer de Barents, le Conseil des Etats de la mer Baltique, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, etc.) et appuiera également les sujets proposés par la Fédération de Russie pour examen par le Sous-comité économique et environnemental du Conseil permanent en vue, notamment, de renforcer l'efficacité des Forums économiques.

La Fédération de Russie demande que la présente déclaration interprétative soit jointe à la Décision du Conseil permanent de l'OSCE ».